

Extrait du Mission TICE 38

<http://www.ac-grenoble.fr/missiontice38/spip.php?article263>

# Quand j'envoie un courrier électronique, un message d'alerte s'affiche. Que faire ?

- Réseaux numériques - Messagerie électronique - Foire aux questions - Messagerie électronique -



Date de mise en ligne : mardi 29 mars 2005

---

Mission TICE 38

---

## Quand j'envoie un courrier électronique, un message d'alerte s'affiche. Que faire ?

---

Cet avertissement peut se produire **quand le message ne comporte pas d'objet**. Il est alors demandé de confirmer ou non l'envoi du message en l'état. Valider cet envoi sans prendre la peine d'inscrire un objet, **c'est manifestement manquer de respect envers ses destinataires** et risquer que son message ne soit pas lu.

En effet, il faut s'attendre à ce que des messages sans objet se rangent dans la corbeille sans être ouverts, par classement manuel ou automatique (règle de messagerie ou anti-spam). Car certains virus se propagent sous cette forme (message sans objet) en affichant n'importe qui comme expéditeur, si bien que la connaissance de l'expéditeur n'est pas une garantie suffisante. Il arrive même de recevoir des messages pour lesquels on est soi-même l'expéditeur !

Inscrire un objet, c'est bien, s'il est en relation direct avec le message, c'est encore mieux ! Enfin, certains mots souvent rencontrés dans les spams ou les messages contenant un virus sont à éviter : information, important, message, hello, hi, de nombreuses expressions en anglais, etc.

Dans le même esprit, rappelons que commencer son message par « Bonjour » (par exemple) ne nuit jamais aux informations qui suivent !